

# La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire **RECRUTE**

### UN(E) (e) ASSISTANT(e) CHEF DE PROJET EVENEMENTIEL RENDEZ-VOUS TECH&BIO

La Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire organise en mai 2024 un « rendez-vous Tech&Bio ». Cet évènement multi-partenarial à destination des agriculteurs bio et conventionnels vise à améliorer les performances des systèmes agricoles et alimentaires et à faciliter les conversions

Dans le cadre de la 5ème édition du Rendez-vous Tech&Bio Centre-Val de Loire dédiée à la filière polyculture-élevage, le 14 mai 2024 à Tours Fondettes (37), la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire recherche un(e) assistant(e) Chef de projet évènementiel.



#### **Vos Missions**

- √ Vous gérez les inscriptions des exposants (suivi de la boutique en ligne, relance client, suivi des emplacements exposants, questions diverses)
- √ Vous gérez la logistique et le lien avec les prestataires
- √ Vous donnerez un appui à la coordination globale : anticipation des besoins, gestion sur place (installation, vérification etc.)
- √ Vous assurez la communication autour de l'évènement : site internet, communication digitale, ciblage...
- √ Vous mettrez à jour le plan du site, suivi montage et démontage du salon

Dossier de candidature (CV et Lettre de motivation) à adresser à M. le Directeur de la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire par courriel à recrutement@centre.chambagri.fr avant le 01/12/2023



#### **Votre Profil**

- √ Vous êtes titulaire d'un BAC+2 ou équivalent en évènementiel avec ou sans expérience
- √ Vous maîtrisez les outils informatiques et PAO



### **Vos Compétences**

- **∀** Autonomie, initiative, rigueur
- **▽** Créativité et forces de propositions
- ∇ Réactivité aux sollicitations
- ✓ Esprit d'équipe et facilités relationnelles



## Votre structure d'accueil à Orléans

- CDD de 5 mois
- Poste à pourvoir au 1er janvier 2024
- Permis B obligatoire déplacements sur le site de l'évènement à Tours Fondettes
- Rémunération à partir de
  28K€/BRUT/ANNUEL selon expérience
- Annualisation du temps travail 16 jours/an de RTT – 40 jours/an de télétravail – 13<sup>ème</sup> mois
- Participation mutuelle santé (70% employeur) et prévoyance.

